

Stephane Romeu



Au moment de choisir un véhicule, les automobilistes suisses se subdivisent en quatre catégories.

## LE CHOIX DE LA VOITURE DÉCORTIQUÉ

**MOBILITÉ** De plus en plus de Suisses tiennent compte de l'environnement au moment d'acheter une nouvelle auto.

Les automobilistes suisses se subdivisent en quatre catégories d'importance presque égale lorsqu'il s'agit d'acheter une nouvelle voiture.

Pour les automobilistes tournés vers le prestige (19% de la population suisse), la voiture est à la fois le premier moyen de locomotion, un symbole de prospérité et une source de plaisir, a écrit hier l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA). Pour eux, c'est la technologie qui doit évoluer pour réduire l'impact sur la planète et non le comportement des automobilistes.

Le 2e type (25%) est sensible au rapport coût/confort: sa devise est «plutôt perdre du temps dans les bouchons que de circuler dans un train bondé». La 3e catégorie (29%) comprend les automobilistes pragmatiques: ils choisissent leur moyen de transport en fonction de la situation. En cas de doute, leur principe est «plutôt circuler dans un train bondé que de perdre du temps dans les bouchons».

Le 4e et dernier groupe rassemble les conducteurs soucieux de l'environnement (27%). Leur voiture doit être petite et très économe.

L'UPSA souligne que tous les types d'automobilistes souhaitent diminuer leur consommation de carburant, même s'il apparaît qu'ils ont des connaissances lacunaires dans de nombreux domaines, dont le potentiel d'économie pour la consommation des moteurs classiques à combustion ou les avantages et les inconvénients des véhicules électriques ou hybrides. ■

ats

# L'ANTIFÉMINISTE FRISE LE CODE

**DANGEREUX** René Kuhn menace de diffuser les adresses des maisons d'accueil pour femmes battues, au mépris du Code civil. Gros dérapage.

C'est un dérapage inacceptable pour les femmes victimes de violence conjugale: l'antiféministe lucernois René Kuhn envisage de publier sur Internet l'adresse et la photo des dix-huit refuges de l'association Solidarité Femmes. Une démarche qui pourrait bien être pour lui le pas de trop: elle enfreint la loi sur la protection des données.

Sa conviction est faite: les femmes sont des menteuses quand elles accusent leur conjoint de violence domestique. Marié et père d'une petite fille, René Kuhn se défend pourtant d'être misogyne: il dit aimer les femmes et détester les féministes. Ce qu'il ne supporte pas, ce sont «des injustices subies par les hommes lors des divorces».

**«DES DONNÉES PERSONNELLES NE PEUVENT PAS ÊTRE DIFFUSÉES SANS LE CONSENTEMENT DE L'INTÉRESSÉ»**

Eliane Schmid, porte-parole du préposé fédéral à la protection des données

Ses propos machistes visent les femmes de gauche, aux allures, ose-t-il, d'«épouvantails à moineaux». Organisateur d'un congrès antiféministe, cet informaticien qui présidait l'UDC de la ville de Lucerne a été exclu de son parti.

### FEMMES EN DANGER

Les maisons d'accueil? Ce ne sont donc pour lui que «des camps d'entraînement» destinés à ruiner les hommes. Réaction à ces propos outranciers de Gabriela Chu, membre du comité national de Solidarité Femmes: «Trouver refuge chez nous n'est pas un but en soi, c'est la dernière issue après avoir tout tenté, souvent lorsque les enfants sont menacés.»

Après un entretien, la moitié des demandes sont refusées faute de place.

Cette structure d'accueil est une réponse à la loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infraction (LAVI) et la police assure la surveillance des refuges. «Un conjoint qui franchit notre porte est automatiquement poursuivi pénalement», prévient Claire Magnin, collaboratrice à Bienne de Solidarité Femmes. Mais avant l'uniforme, «la confidentialité constitue notre meilleure protection», insiste Claire Magnin.



**RENÉ KUHN** L'informaticien lucernois est contré par la Fédération suisse Solidarité Femmes: une plainte civile est déposée pour faire interdire la divulgation des adresses des 18 maisons d'accueil de Suisse et du Liechtenstein. DR

Divulguer les adresses? «La première conséquence serait un renforcement du dispositif policier, aux frais du contribuable», prévient Gabriela Chu. Le projet de René Kuhn révolte aussi Chantal Billaud, adjointe du directeur de la Prévention suisse de la criminalité: «C'est une atteinte à la prévention de la criminalité. Mais c'est surtout un danger pour les femmes en fuite avec leurs enfants.»

Une atteinte, un danger, mais aussi une infraction: «Des données personnelles ne peuvent pas être diffusées sans le consentement de l'intéressé ou sans un intérêt prépondérant», explique Eliane Schmid, porte-parole du préposé fédéral à la protection des données.

### DÉMARCHE ILLÉGALE

Le provocateur lucernois ne peut pas mettre sa menace à exécution sans avoir récolté les adresses, mais Solidarité Femmes a pris les devants. Hier, une plainte civile a été rédigée contre la divulgation de données personnelles. Son but: faire interdire la diffusion des adresses, par une mesure provisionnelle.

«Un juge peut intervenir préventivement sur la base d'une simple requête, sans audience», indique l'avocat lausannois Yves Burnand. Chez le préposé à la protection des données, personne ne

**«TROUVER REFUGE CHEZ NOUS N'EST PAS UN BUT EN SOI»**

Gabriela Chu, membre du comité national de Solidarité Femmes

doute de l'illégalité de la démarche de René Kuhn. S'il enfreint une interdiction, l'informaticien lucernois ne s'expose pas à la prison, mais à une amende. Hier, il n'a pas répondu à nos appels, pas plus que le président de sa communauté d'intérêt, Urs Bleiker. ■

Vincent Donzé



Réagissez sur:  
www.lematin.ch/kuhn